

Extrait N°4

J'ai le droit !

Manifeste 3

Mode d'emploi du pouvoir citoyen

J'ai le droit !

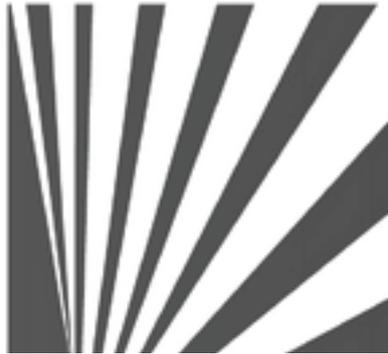
Monthome

Manifeste à l'usage
du citoyen moderne

Auteur : Monthome - ISBN 9791023701173

1€

BOOKINER 



Auteur : Monthome

www.bookiner.com

Usage libre de droit (non marchand) avec mention «Bookiner.com»

J'ai le Droit !

Extrait N°4

. Manifeste 3 - Mode d'emploi du pouvoir citoyen . Avertissements

Conditions d'usage libre de droits

Tout contenu gratuit ou payant peut être utilisé avec l'obligation d'indiquer la mention «Bookiner.com». L'acquéreur sur le site bénéficie d'un usage libre de droits à titre **PERSONNEL** (individuel, familial et privatif) dans un cadre exclusivement non marchand, non concurrentiel et non grand public. Il est autorisé à installer ce fichier sur tout équipement informatique et télécoms dont il est propriétaire ainsi que pratiquer éventuellement une duplication, un téléchargement, ou un envoi sous forme de fichier, à un maximum de 5 postes/utilisateurs internes. Ce droit ne s'applique pas à l'utilisateur qui reçoit gratuitement un contenu payant, lequel ne peut aucunement le diffuser autour de lui sans risquer de tomber sous le coup de la loi portant sur le copyright et/ou s'exposer aux conditions restrictives du droit d'auteur et de la protection intellectuelle.

Manifeste 3 Mode d'emploi du pouvoir citoyen

Chacun doit pouvoir participer à l'augmentation du taux de démocratie perçu dans son milieu social ou professionnel. Quel que soit ce taux, celui-ci mérite d'être positivement augmenté sachant que tout niveau intermédiaire traduit forcément une insuffisance par rapport au potentiel accessible et/ou tire vers le bas les conditions humaine, citoyenne et sociétale, plutôt que vers le haut. Dès lors, pourquoi se contenter du niveau 50 de Démocratie alors qu'on peut atteindre 75% avec de la détermination individuelle et collective !

Echelle de Démocratie

Il existe 5 grands niveaux de démocratie dans les systèmes en place :

- Niveau 0** : Anti Démocratie = -x à 0%
- Niveau I** : Démocratie émergente = 1 à 25%
- Niveau II** : Démocratie de système = 26 à 50%
- Niveau III** : Démocratie citoyenne = 51 à 75%
- Niveau IV** : Démocratie avancée = 76 à 100%

A toute époque, au sein de tout régime politique, il est recommandé d'envisager une accélération démocratique afin d'éviter de prendre du retard pour les générations de contemporains et/ou perdre du temps inutilement au détriment des générations à venir. Alors que l'égoïsme individuel et sociétal est généralement empreint de conservatisme et de non volonté de rupture face au changement, la générosité sociétale impose, au contraire, de prendre courageusement le «taureau par les cornes» en osant le changement et ses effets induits. La méthodologie d'action suppose la mise en place de plusieurs temps forts. Ces phases de progrès dans le changement doivent être majoritairement souhaitées par une majorité positive de citoyens et/ou une majorité silencieuse (majorité négative) mobilisée par le biais de pétitions, mots d'ordre, référendum classique ou vote électronique, e-Tribune...

C'est à ce moment précis qu'il convient de faire face au problème chronique des minorités conservatrices, souvent bien organisées, chez lesquelles la perspective de changement ou d'innovation produit, au départ, plus de contestation et d'opposition que de tolérance et de participation enthousiaste. C'est un grand classique de réaction mentale et psychologique de rejet au sein d'une partie des acteurs sociétaux. Un refus souvent animé par un fort besoin de continuité, la non envie de sortir du confort des habitudes, la peur de perdre des avantages et/ou des repères connus, ou encore pour certains d'entre eux de se trouver face à une difficulté d'adaptation ou de passage à l'acte. Ce risque momentané de perte de perspective bien compréhensible doit faire l'objet de plusieurs phases de traitement :

Dans un premier temps, l'ouverture du chantier évolutionnaire doit se fixer une finalité générale, un sens directeur, qui soit clair et bien compris de tous. Il s'agit là, à la fois, de faire parler et d'écouter la contestation mais aussi de bien éclairer la conscience d'une majorité de citoyens par l'information, le débat argumenté, la formation et/ou l'implication directe, afin de faire émerger puis stabiliser une motivation suffisante. Cela suppose, d'entrée de jeu, de fixer un cap d'action, une conduite des enjeux, un mode général de décision, relevant majoritairement de l'une des 3 options applicables à la dynamique du changement :

1. La «soustraction positive» qui consiste à imposer au système et à ses institutions une cure de jouvence, d'élagage, de coupe salubre, de mise à niveau démocratique dans tous les domaines concernés par le changement. Il s'agit principalement de mettre en place une dynamique intelligente de toilettage, nettoyage, actualisation, voire déconstruction des pratiques, usages, méthodes jugées inutiles, inhibantes, négatives, non respectueuses des droits et libertés du citoyen moderne.

2. L'addition négative qui vise à ajouter de nouvelles réformes limitatives, à normer, contrôler, surveiller, taxer, contraindre davantage avec de nouvelles règles ou obligations... Cette démarche courante dans toute situation de statu quo sociétal freine davantage le changement qu'elle ne le favorise vraiment.

3. L'addition positive qui repose sur des actions, des mesures, des décisions et/ou des innovations utiles, dans un cadre d'applications évolutives. C'est l'option la plus décisive du changement qui doit se nourrir de projets concrets, justes, motivants et à haute valeur ajoutée citoyenne. Elle traduit pleinement l'esprit de démocratie, l'audace et le courage du passage à l'acte.

Le second temps qui intervient, en marge de la gestion courante des affaires de l'Etat ou des institutions en cause, est destiné à définir de manière explicite plusieurs grands objectifs majeurs de changement. Il s'agit là d'être particulièrement concret et ciblé dans les actions et les opérations à mener en présentant un programme cohérent, daté et/ou chiffré, sur la base de contributions pratiques, propositions positives, projets constructifs. Sous l'angle sociétal, le champ d'action doit concerner partie ou totalité des 35 domaines majeurs de société et s'appliquer, au choix, à l'échelle du territoire national, à l'échelle territoriale, à l'échelle micro locale et/ou à l'échelle de telle structure, sans aucun interdit ni tabou dans la décision d'agir ou d'intervenir.

Dans un troisième temps, il s'agit de mettre en place une conscription «tournante» de citoyens aux qualités de leadership, management et/ou dispositions mentales, relationnelles et compétentielles assurées, faisant acte volontaire de candidature. Après une délégation officielle, électorale et/ou une formation préalable, ces acteurs mandatés du changement doivent s'impliquer, à côté des organes classiques de direction et non en vue de les remplacer. Au nom de la majorité de citoyens concernés, ils doivent conseiller la gouvernance en place, superviser l'esprit d'engagement dans l'exécution, assurer le suivi critique mais aussi pratiquer l'observation, la préconisation d'avis et de solutions, afin de favoriser l'émergence du plus grand nombre d'avancées positives, équitables et respectueuses du citoyen. Il s'agit aussi d'informer régulièrement et complètement, de motiver de manière différenciée, ainsi que de valoriser l'ensemble des citoyens impliqués. Cette prise en main parallèle du pouvoir implique chez ces principaux acteurs une forte responsabilité morale et décisionnelle, afin de ne pas décevoir ou faire dégénérer la situation aux dépens de l'attente des citoyens concernés.

Dans un quatrième temps, il s'agit de réaliser partout où se présente une Demande et/ou une Offre de changement issue de la volonté, de l'intelligence individuelle et/ou collective, la planification de missions citoyennes et/ou d'applications évolutives ciblées, dès lors que celles-ci sont préalablement datées, budgétées et/ou de nature concrète. Chaque citoyen volontaire peut être ainsi concerné à son échelon dans le cadre d'une mission précise toujours limitée dans le temps. Il s'agit ici d'entrer dans la phase d'engagement, de passage à l'acte, de mise en place opérationnelle. Cette phase oblige également d'éviter les retours en arrière ainsi que les déviations naturelles, tactiques ou stratégiques portées par l'habitude, la pression extérieure, l'esprit conservateur, les ambitions et/ou les peurs irraisonnées des uns et des autres.

Dans un cinquième temps, toutes les missions sont accomplies de manière autonome et auto-gérée sur place à partir d'initiatives locales et/ou par un collectif de citoyens engagés. Le contrôle constant des moyens, méthodes et résultats provenant de ces missions ne vient plus du haut d'un organe dirigeant quelconque mais horizontalement par l'implication critique des autres citoyens eux-mêmes. La dynamique de mise en place des applications évolutionnaires n'est pas seulement d'atteindre des résultats de bonne fin, mais aussi d'engranger un mouvement qualitatif permanent en vue de qualifier toujours davantage, dans le plus petit détail jugé objectivement utile, l'action menée.

Dans toutes ces phases de changement, les implications, mobilisations et missions citoyennes, doivent être à polarité positive et non agressive en s'appliquant à rester fermes dans la détermination et constructives dans l'esprit. Afin d'éviter la rente de situation et les habitudes qui abaissent le niveau de pertinence et/ou de vigilance, aucun titre, pouvoir et rôle ainsi délégué ne peut excéder 1 ou 2 ans. Par principe d'intégrité, aucune des missions et interventions ne doit être rémunérée ou assortie d'avantages supérieurs au double du smic national ou du revenu médian national. Il s'agit là, avant tout, de mettre en place des contributions actives de nature bénévole et/ou solidaire dans l'esprit de démocratie, c'est-à-dire de manière purement citoyenne à la fois ciblée, désintéressée et intègre.

Dans ces conditions, le pouvoir citoyen ciblé et dépersonnalisé peut se révéler d'une extrême efficacité en complément des actions de masse organisées, gérées et dirigées par la gouvernance locale ou nationale.

Avertissements

Afin de ne pas transformer l'évolution sociétale en révolution politique radicalisée, fasciste ou réactionnaire, l'avancée collective dans l'esprit de démocratie ne doit aucunement intégrer le règlement de compte individuel, communautariste ou ethnique. Afin d'éviter que certaines pulsions (colère, haine, vengeance) ne deviennent un mot d'ordre politique, il est nécessaire de se comporter dans la plus grande qualité relationnelle et esprit positif en appliquant, si nécessaire, le principe de réciprocité dans le respect des règles de la citoyenneté. Rappelons que la démarche évolutionnaire est une recherche déterminée, endurente et volontariste de finalité positive, en faveur de l'aboutissement maximal de l'homme et de la femme moderne. Elle s'inscrit forcément sur une grande période dynamique, agile, réactive, proactive, impliquant plusieurs générations.

Malgré cela, il est évident que l'intervention citoyenne au coeur des rouages plus ou moins traditionnels et historiques du système suppose, au début de chaque intervention, de déranger et déstabiliser l'ordre établi en retardant l'accomplissement des projets en place, en remettant en question les fonctionnements courants, voire en privant ou interférant sur les prérogatives des notables et autorités en place. Tous les rejets, raisonnements intellectuels, reproches, critiques, invocations émanant des acteurs et responsables des structures en place ainsi concernés, sont donc normaux et légitimes au départ. Il n'en demeure pas moins, après que chacun ait eu le temps de se déterminer sereinement, que la participation ou non à l'enjeu démocratique commun devient la ligne de partage objective entre ceux qui le refusent et ceux qui y participent activement ou passivement.

La bonne volonté (laisser les choses se dérouler normalement), la contribution personnelle, l'idée d'amélioration, le courage à agir, le bénévolat ponctuel, sont autant de signaux forts indiquant le patriotisme citoyen. En face, l'opposition minoritaire intolérante ou rigide, sauf cas de nature psychiatrique ou malade, doit être considérée comme portant soutien au système initial dans un cadre de collaboration plus ou moins visible. Les règles citoyennes doivent alors s'appliquer dans un pur esprit de démocratie, sans plus. Toute combinaison raisonnable entre une défense conformiste et/ou conservatrice ciblée de certains acquis et usages et, parallèlement, un intérêt réel pour certaines applications évolutionnaires, jouent toujours en faveur des individus concernés.

De la même manière, tout constat de désordre apparent, tout toilettage, nettoyage, déconstruction provenant de l'intervention citoyenne, doit être obligatoirement compensé par une initiative de plus grande valeur ajoutée et/ou par un programme d'actions positives et constructives connu de tous. Si l'implication de l'ensemble des citoyens n'est pas nécessaire au même moment, il est recommandé d'envisager un turnover permanent parmi les actifs et les personnes volontaires en leur proposant des missions courtes, tournantes et valorisantes, aussi bien au sein des pouvoirs publics, des grandes organisations et institutions, mais aussi au sein du secteur privé ou de leur propre établissement.

Sachant que nul ne doit être intouchable et/ou protégé par son statut, les abus de pouvoir, de comportement, de privilèges chez les citoyens mandatés, doivent être dénoncés rapidement par tout autre citoyen afin d'éviter que l'on ne bascule inutilement d'un type de rapport de force ou de contrainte à un autre. Aucune forme d'idéologie, dogmatisme, despotisme, ne doit s'imposer par le fait du pouvoir citoyen. C'est toujours l'information vraie et utile communiquée au plus grand nombre qui doit faire office de régulateur des comportements. L'objectif visé est de favoriser, peu à peu, l'ouverture d'esprit et le plus grand discernement à la place du mensonge, de la peur ou de la manipulation !